

Affichage : le 14/02/2023

COMMISSION TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES DU DISTRICT DE LA COTE D'OPALE + FAFA

Compte-rendu de la réunion du 03/02/2023 à 14h15 à MARQUISE (procès-verbal n°3 de la saison 2022-2023)

Etaient présents : Messieurs VARLET Jacques – SOBCZAK Roman – VARLET Bertrand – BAILLEUL Patrick – LANNOY Hervé – HARY Dominique - FLOURET Georges

Excusé : Monsieur PORET Franck

Absent non excusé : Monsieur MACQUET René

ASSISTE à la partie FAFA : Monsieur SOMVILLE Damien

Le P.V. n°2 (saison 2022-2023) de la réunion du 30/09/2022 est validé.

- Le Président de la commission CDTIS fait part aux membres présents de la nouvelle grille tarifaire mise en place par le District de Football de la Côte d'Opale à compter du 01 janvier 2023. Explications données sur le « plafond kilométrique » vis-à-vis de la prise en charge des frais.
- Des explications sont également commentées vis-à-vis du logiciel STADIUM avec des dysfonctionnements d'accès à la création du compte pour quelques membres. Des contacts sont établis avec la cellule informatique de la ligue (via Damien).
- Compte-rendu faisant suite à la réunion plénière du 04/10/2022 au centre Fernand Duchaussoy de la ligue à Amiens (80) organisée par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives de la L.F.H.F. Remerciements au district Côte d'Opale faisant suite à la prise en charge des frais de transport pour un véhicule (co-voiturage).

Activité 2022/2023 (à la date du 31/12/2022)

Terrains confirmés en T3 = 1 - T4 = 4 - T5 = 11 – T6 = 7 - T7 = 4

Foot à 8 = 7 - Foot à 5 = 0

Retrait de 2 terrains

Futsal : Eclairage = 2 - Salle = 0

Eclairage terrain = 2

TERRAINS à confirmer pour le premier semestre 2023

SECTEUR BOULOGNE : JACQUES

BOULOGNE SUR MER STADE DE LA LEGION D'HONNEUR 2 – 621600302 – 25-02-2023 – T5

CUCQ STADE MUNICIPAL 2 – 622610201 – 08-04-2023 – T6

FERQUES STADE JACQUES LEWINTRE 2 – 623290102 – 17-05-2023 – T7

MARQUISE STADE MOULIN A VENT N°1 – 625600201 – 08-04-2023 – T7

MARQUISE STADE MOULIN A VENT N°2 – 625600202 – 08-04-2023 – T7

MENNEVILLE STADE MUNICIPAL 1 – 625660101 – 17-05-2023 – T6

SECTEUR AUDOMAROIS : ROMAN

NORTKERQUE STADE GUILLAIN TALON 2 – 626210102 – 11-03-2023 – A 8

RECQUES SUR HEM STADE MUNICIPAL 2 – 626990102 – 25-02-2023 – T7

WAVRANS SUR L'AA STADE PIERRE WALLON 1 – 628820101 – T5

SECTEUR MONTREUIL : BERTRAND

CAVRON ST MARTIN STADE MUNICIPAL 1 – STADE MUNICIPAL 1 – 17-05-2023 – T7

ECUIRES STADE SAINT JUSTIN 1 – 622890201 – 08-04-2023 – T5

ECUIRES STADE CEDRIC MIONNET 1 – 622890301 – 08-04-2023 – T7

FILLIEVRES STADE MUNICIPAL 1 – 623350101 – 08-04-2023 – T5

CLASSEMENT ECLAIRAGE :

CALAIS STADE JULIEN DENIS 1 – 621930801 – 24-02- 2023 – E4 (Jacques et Hervé)

ECUIRES SALLE DU COSEC 2 – 622899902 – 05-02-2023 – EFUTSAL 4 (Jacques et Bertrand)

Informations du Président : (période du 01/10/2022 au 31/01/2023)

- Courrier du club de Bonningues les Ardres relatif au changement d'appellation du terrain. Explications données sur les démarches pour la CRTIS.
- Capacité spectateurs salles Futsal de la ville de Calais. Les démarches ont été diligentées avec la mairie de Calais pour l'obtention des AOP.
- Sollicitation de la commission juridique du district faisant suite à une réserve d'avant match relative au clos à vue et fléchage du stade annexe de l'Epopée à Calais. Vifs remerciements à Michel RAVIART (CFTIS et CRTIS) pour sa réponse et ses conseils. Dossier ayant fait l'objet d'une validation définitive (P.V CRTIS n°5 du 17-01/2023).
- Diverses informations sur l'enveloppe FAFA du schéma territorial.
- Plusieurs correspondances échangées pour l'homologation de la salle Futsal de GUEMPS. Hervé LANNOY de la CDTIS nous informe qu'un rendez-vous a été fixé afin de vérifier les normes réglementaires.
- Divers renseignements faisant suite au terrain du club de Vallée Bras Brosne (commune de HUMBERT). Bertrand VARLET a été contacté (club) afin de procéder à de nouvelles vérifications pour l'homologation définitive du terrain municipal.
- Question relative au terrain synthétique de Neufchatel (tour de table).

- Courrier de la mairie de Wavrans abandonnant le projet de création d'un CITY STADE (car non éligible au regard de la réglementation FFF).
- Sollicitation du club d'Ardres pour une homologation partielle de leur nouveau terrain synthétique (Hervé Lannoy et Jacques Varlet se chargent d'un prochain rendez-vous pour le contrôle des installations).
- Correspondance échangée avec la mairie et le club de MARQUISE concernant les installations du complexe sportif relatif aux deux stades « Moulin à Vent ». Jacques VARLET se charge d'un prochain rendez-vous afin de visiter les travaux en cours.
- Informations de la CFTIS relatives au Webinaire « Plan 5000 terrains de sport ».

Dossiers FAFA :

- Avec l'aide de Damien SOMVILLE sur le suivi des dossiers, apprenons qu'au cours de l'année 2022, 16 dossiers traités par le district de football de la Côte d'Opale ont été validés par la FFF, via la CRTIS de la Ligue des Hauts de France. Remerciements.
- Actuellement, Georges FLOURET et Damien SOMVILLE nous font part que 8 dossiers sont en cours d'élaboration avant la transmission à la CRTIS – LFHF.
- 4 dossiers pour la période du 01-11-2022 au 31-01-2023 ont fait l'objet d'une validation par la ligue et vont être traités prochainement par la CFTIS de la FFF.
- Georges FLOURET nous informe que plusieurs contacts téléphoniques ont été nécessaires avec les mairies de Longuenesse et Le Portel pour la régularisation des dossiers FAFA avant la date limite imposée par la CRTIS.

Lors du « tour de table », question posée par Roman SOBCZAK sur le « devenir » des 3 terrains de la Cristallerie d'ARQUES (club ayant fait l'objet d'une dissolution) implantés sur la commune de BLENDECQUES. Ces terrains étant toujours répertoriés dans le classement des terrains gérés par la L.F.H.F.

Le Président

Le Secrétaire

Patrick BAILLEUL

Roman SOBCZAK